



Avenir d'EDF



10 juin 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Refonder EDF au service de la Nation, au lieu de vouloir le réformer au service du monde de la finance et sous diktat de Bruxelles

À l'heure où le Président de la République s'essaie à l'idée d'un conseil national de la refondation, la CFE Énergies lui demande de revenir aux fondamentaux du Conseil National de la Résistance au service de la Nation et de préférer la refondation d'EDF à une réforme reposant sur un mecano capitalistique dicté par le monde de la finance et répondant aux oukases de la Commission européenne.

Afin de financer son bouclier tarifaire sur le dos d'EDF en s'entêtant dans l'impasse de l'ARéNH, le Gouvernement a en effet préféré prendre le risque d'une mesure contraire au droit européen, alors même que la Commission avait aménagé, avec la crise, le régime européen des aides d'État pour permettre les mesures d'aides directes aux consommateurs.

Cette désinvolture face aux traités européens couplée à l'absence de volonté de la Commission, pourtant gardienne des traités, à les faire respecter, rend aujourd'hui caduque toute réforme visant à démanteler EDF afin de répondre aux oukases idéologiques et passésistes de Bruxelles, qu'il s'agisse du découpage d'EDF, de la mise en concurrence des concessions hydrauliques ou des régulations du nucléaire.

Loin de l'obstination des tenants de TINA (« *there is no alternative* ») à considérer que le marché et la concurrence constituent la seule réponse possible, la CFE Énergies est persuadée qu'un monopole public régulé reste le meilleur outil au service de l'efficacité énergétique bas carbone, voire de la sobriété bas carbone et donc du défi climatique, mais aussi de la souveraineté, de la sécurité et de la compétitivité énergétiques. Ce monopole public régulé s'avérera en effet toujours plus efficace pour la collectivité nationale qu'une concurrence artificielle mise sous respirateur artificiel depuis 12 ans via l'ARéNH, au détriment des investissements dans le système électrique et donc la sécurité électrique à long terme des Français. Sauf à considérer que seul compte l'intérêt de pseudo-concurrents qui, non contents de bénéficier d'un effet d'aubaine on ne peut plus rémunérateur au regard des bénéfices record du 1^{er} trimestre 2022, brillent par leur absence dans la dynamique d'investissements industriels dans le système électrique et vont, en plus, bénéficier du financement du bouclier tarifaire par la puissance publique.

La CFE Énergies tient à rappeler qu'outre un bien de première nécessité non substituable, l'électricité est un produit très particulier car faisant système. Seule une vision d'ensemble, systémique et intégrée, favorise l'optimisation du système et donc la sécurité d'alimentation électrique comme la compétitivité du prix de l'électricité. C'est là l'intérêt d'un électricien intégré comme en atteste l'importance des liens opérationnels entre le parc hydroélectrique et le parc nucléaire, importance qui ira croissante avec la complexification dans la gestion des ressources en eau induite par le réchauffement climatique.

Alors que les questions se posent désormais sur la capacité du système électrique européen, désoptimisé par trois décennies d'idéologie libérale, à faire face aux chocs mis en exergue par les conséquences du conflit russo-ukrainien, ce n'est sûrement pas le moment de parachever l'œuvre de désoptimisation du système électrique commencée à la fin du siècle dernier et donc de démanteler EDF.

Si l'urgence climatique et la crise géopolitique commandent l'action de l'État au moment où il cherche à conjuguer décarbonation et électrification, celui-ci ne doit pas céder à la tentation de réformer EDF pour le démanteler et le vendre à la découpe, pour le plus grand bonheur de vautours qui ne voient dans EDF qu'une proie affaiblie par les décisions d'un État régulateur inconséquent.

Si elle veut être fidèle au salut qu'elle avait adressé en 2020 à l'engagement des électriciens à assurer le service public de l'électricité, la Première Ministre doit aujourd'hui mettre toute son énergie à refonder Électricité de France, électricien national au service de la Nation. À l'heure du concept de conseil national de la refondation, refonder EDF, né en 1946 et fruit du programme du Conseil National de la Résistance, vaut mieux que le livrer à une réforme financière répondant au diktat idéologique de Bruxelles !

Contact presse : Alexandre GRILLAT – alexandre.grillat@cfe-energies.com

LA CFE ÉNERGIES,
100 % LIBRES... 100 % VOUS !

CFE ÉNERGIES
www.cfe-energies.com